

**MARNE et GONDOIRE**

communauté d'agglomération

# Marne et Gondoire s'engage dans le développement durable

- Du concret pour protéger les milieux naturels
- La culture pour tous, c'est aussi du mieux vivre
- Emploi, transport : travailler et circuler facilement autour de chez soi
- Habitat : des quartiers innovants

**La Marne**

Encart de La Marne du 13/02/2019 - N° 3817

# LE TERRITOIRE DE MARNE-ET-GONDOIRE



10 401  
hectares



34% du territoire  
composé d'espaces  
naturels et forestiers



Parlons climat  
le 21 février  
2019



3 projets de  
développement  
durable à l'étude



Bois, forêts,  
vignes et jardins

Espaces naturels  
et agricoles

Villes, villages  
et hameaux

Étangs, rivières

## CHIFFRES CLÉS



2 VALLÉES  
CLASSÉES



1 RIVIÈRE  
traversant le territoire  
D'EST EN OUEST



4 AMAP

(Associations pour le Maintien  
d'une Agriculture Paysanne)



+ DE 6 KM  
DE BERGES À L'AMONT  
RÉHABILITÉES

en 2018 sur les communes de  
Dampmart et Thorigny-sur-Marne



1 SCHÉMA DIRECTEUR  
DES LIAISONS DOUCES



## Édito



Jean-Paul Michel, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, Maire de Lagny-sur-Marne

**D**ire que Marne et Gondoire est le poumon de Marne la Vallée ne choquera personne. Bien au contraire, cela semble même logique au regard des espaces verts, agricoles et naturels que nous avons su protéger et mettre en valeur.

Aujourd'hui, il nous faut passer à la vitesse supérieure. Il faut que l'agglomération ne soit pas seulement l'agglomération de la protection de la nature mais aussi celle du développement durable.

Économisons l'énergie, créons-en de manière renouvelable, utilisons la chaleur dégagée aujourd'hui pour chauffer nos logements et équipements, etc. Marne et Gondoire se lance dans un véritable projet de territoire. Cette transformation n'a pas pour seule vocation d'être idéo-logique. Il s'agit de la création d'une filière d'économie verte.

Bien sûr, notre intercommunalité ne peut pas agir seule mais elle se doit d'être motrice comme elle a su le faire lorsqu'elle a voté l'exonération de sa part de taxe foncière pour ceux qui réalisent des gros travaux de réhabilitation énergétique.

Nous pousserons donc tous nos partenaires à œuvrer pour le territoire. Pour finir mon propos, je souhaite vous conter une histoire de Pierre Rabhi, pour vous dire que vous aussi vous pouvez agir chez vous.

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :  
"Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !"  
Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

*Légende amérindienne racontée par Pierre Rabhi*

# Les élus de Marne et Gondoire engagés



**Edouard LEROY,**  
Conseiller municipal en charge  
du développement durable,  
Mairie de Bussy-Saint-Georges

Pour moi le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures. Un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable pour tous. Une réorganisation indispensable de notre façon de vivre sur la terre.



**Pascal LEROY,**  
Maire de Carnetin,  
Vice-Président du  
développement économique à  
la Communauté d'Agglomération  
de Marne et Gondoire

Le « développement durable » une simple expression ?..... Non, plutôt un enjeu fort pour les décennies à venir. Tous concernés par cette urgence, nous sommes à l'origine de l'aménagement, que ce soit l'urbanisation, les zones d'activités, les transports. Tout est lié. On parle souvent de circuits courts en matière d'agriculture et de maraichage, mais il faut penser que le développement économique doit jouer un rôle majeur et que les synergies sont nécessaires pour affirmer la volonté d'une croissance verte. Rapprocher le logement des pôles d'activités, de loisirs et de commerces aura pour conséquences d'éviter les déplacements générateurs du gâchis énergétique. Moins nos habitants auront à se déplacer, plus nous seront vertueux et atteindront nos objectifs. C'est l'engagement pris par notre communauté d'agglomération.



**Sinclair VOURIOT,**  
Maire de Saint-Thibault-  
des-Vignes  
Conseiller départemental

Le développement durable est d'une urgence reconnue par tous les « décideurs » mais aussi par nos citoyens. Il concerne toutes nos activités humaines qui doivent se modifier pour préserver notre planète et surtout, revoir fondamentalement notre mode de vie actuel. Réforme des comportements économiques, des comportements sociaux vers le bannissement de l'égoïsme pour aller vers plus de solidarité, vers une qualité environnementale qui préserve nos ressources naturelles qui fait reculer tous les effets néfastes d'une course économique engendrant la surconsommation de produits tant alimentaires que techniques sous prétexte qu'ils améliorent notre qualité de vie. Il nous faut revenir à des modes de consommation vertueux, à ne produire que ce qui nous est nécessaire. Mettre tout en œuvre pour préserver la Nature qui souffre : déforestation scandaleuses, gaz à effet de serre, nécessité de la transition énergétique, surexploitation de richesses terrestres... Il faut aussi réfléchir à la surpopulation de notre planète qui vit déjà à crédit de sa production, de l'exploitation de ses richesses. Le développement durable est l'affaire de tous. Et, même si nos dirigeants prennent plus ou moins des décisions en ce sens, les actions nécessaires seront le fruit de l'implication des citoyens accompagnés par les institutions de proximité, les communes, les intercommunalités, les Départements, les Régions. Le développement durable, c'est préserver la qualité de vie de nos enfants, de nos petits-enfants, de l'humanité. Nous, maires, nous avons la responsabilité de sensibiliser nos citoyens, de nous engager dans cette démarche incontournable, de montrer que nos réalisations vont dans le « bon sens ». Il en va de notre avenir.



**Dominique FRANÇOISE,**  
Adjointe en charge de  
l'Environnement et  
du Développement durable  
à la mairie de Pomponne

Une évolution bonne pour le monde d'aujourd'hui et celui de demain. Un concept qui doit - devrait - guider toute prise de décision d'une collectivité qui veut préserver la qualité de vie et l'environnement de ses administrés tout en leur garantissant un modèle économique viable. Je considère que le développement durable est le socle commun à tous les projets menés par une commune, qu'il s'agisse des travaux avec notamment le choix des matériaux ; de l'urbanisme avec, par exemple, la réalisation d'éco-quartiers ; des transports avec une réflexion sur la place accordée à la voiture, aux transports en commun et aux modes doux ; du social avec l'identification des besoins de chacun et des solutions pour y répondre sans détruire notre capital naturel ; du scolaire en transmettant aux jeunes générations des outils pour adopter au quotidien un mode de vie respectueux de notre environnement, en revoyant la manière de traiter les espaces publics avec des produits autres que phytosanitaires.... Mettre en place toutes ces mesures coûte cher et nécessite de bouleverser nos habitudes. Le devoir des politiques est d'expliquer qu'investir aujourd'hui permettra d'économiser des ressources naturelles qui ne sont pas inépuisables et de préserver le monde de demain.



**Denis MARCHAND,**  
Maire de Guermantes

Pour ma partie à Marne et Gondoire, le patrimoine bâti, le développement durable revient principalement à chercher les économies d'énergies via des rénovations thermiques.

Cela permet de favoriser l'emploi local des artisans tout en faisant faire des économies à la collectivité. Je suis d'ailleurs ravi que Marne et Gondoire incite fiscalement les habitants à rénover leur domicile. Parfois même, la rénovation thermique permet aussi la création de point de captage de CO2 via les terrasses végétalisées. Réfléchir développement durable, c'est simplement penser à nous et à nos enfants.



**Frédéric NION,**  
Maire de Conches-sur-Gondoire

Le développement durable doit passer par des actions concrètes et pragmatiques à l'échelle planétaire.

Quelques exemples concrets dans notre territoire. Nous devons résoudre la dure équation qui devra absorber notre croissance démographique et économique tout en conservant nos zones vertes et écologiques. Le PPEANP et le SCOT en sont deux bons exemples d'application. En qualité de Président du CISPDP et de ma délégation sécurité sur le périmètre Marne et Gondoire, nous avons mis en place deux actions concrètes dans le cadre du développement durable : la création d'une police rurale et environnementale, et l'installation de la brigade équestre. Après la mise en place du tri sélectif il y a plusieurs années, le recyclage et le traitement des déchets anticipent sur les projets de brûler les boues du SIAM ou encore les déchets du SIETREM afin d'alimenter les sites alentours. Pour clore, cette action devait, doit et devra s'inscrire dans les esprits de chacun par une politique futuriste et avant-gardiste à l'égard des prochaines générations.



**Mireille MUNCH,**  
Maire de Ferrières-en-Brie

Ce comportement, récemment nommé Développement Durable depuis l'anglais « Sustainable Développement », consiste à organiser le meilleur du présent sans compromettre l'avenir et à en préparer les bases, sans en comprimer les espaces de liberté fondamentales. Au plan communal, c'est ce que Ferrières-en-Brie a mis en œuvre et pratiqué depuis très longtemps, dans un comportement précurseur, à tous ses niveaux d'intervention, bien avant que le Développement Durable en tant que tel ne soit défini comme on en connaît les contours aujourd'hui.



**Jean-Marie JACQUEMIN,**  
Maire de Lesches

Le développement durable est, selon moi, une démarche vertueuse qui doit être au centre de toute action publique ou privée. C'est la volonté d'inscrire dans tous les domaines - urbanisme, déplacements, citoyenneté, vie économique -, des principes de durabilité respectant un juste équilibre entre les contraintes économiques et les préoccupations liées à l'environnement. Adapter de façon pérenne les entreprises, actions et créations humaines de façon à respecter dans un juste équilibre, l'environnement, le climat et la biodiversité.



**Patrick GUICHARD,**  
Maire de Bussy-Saint-Martin

Le développement durable a pour but le bien vivre des habitants et la sauvegarde de l'environnement.

À Marne & Gondoire, l'intercommunalité et l'Etat devront se focaliser sur le sujet de la circulation, car nos petits villages sont asphyxiés. Dès qu'il y a un problème sur la Francilienne ou l'A4, les automobilistes se reportent chez nous et nos villages se retrouvent totalement bloqués. En même temps, nous devons nous atteler à créer de l'emploi dans Marne & Gondoire pour que les gens n'aient pas à se déplacer autant pour aller travailler.



**Laurent SIMON,**  
maire de Chalifert

Il ne peut plus y avoir de politique locale cohérente qui ne s'inscrirait pas dans le cadre du développement durable. Prenons l'exemple du traitement des ordures ménagères et du traitement des eaux usées aujourd'hui traitées respectivement par le SIETREM et par le SIAM. Les élus de ces deux syndicats intercommunaux ont bien compris qu'il fallait voir dans nos déchets des matières premières capables de générer des énergies renouvelables. Le SIAM, pour ne citer que cet exemple, voit dans ses boues d'épuration une source de biogaz qui serait issue d'un processus de méthanisation. Je ne sais pas aujourd'hui si de cette réflexion naîtra une usine de production mais ce dont je suis sûr c'est qu'il est de la responsabilité des élus de mener cette étude à son terme. Je vais plus loin, la finalité de ces deux syndicats pourrait finalement être la même : produire de l'énergie. Auquel cas, ils pourraient ne plus faire qu'un !



**Christian ROBACHE,**  
Maire de Montévrain

Le développement durable est une notion qui peut paraître complexe et vague pour beaucoup d'entre-nous. Pourtant, c'est un outil qui doit nous permettre aujourd'hui de répondre aux besoins de demain. Mélange parfait entre les thématiques de l'écologie, de l'environnement, de l'économie et du social, le développement durable est le symbole d'une prise de conscience mondiale voire un enjeu qui doit être pris en compte par la génération actuelle, pour le bien des générations futures. Il est grand temps de relever le défi !



**Jean-Michel BARAT,**  
Maire de Jablines

Le développement durable, c'est concilier progrès et protection de l'environnement de manière à ne pas compromettre les besoins des générations futures. C'est dans ce cadre que les élus, à travers l'intercommunalité, se sont engagés dans le Plan Climat Air Energie Territorial qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans tous les domaines de compétence de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.



**Patrick MAILLARD,**  
Maire de Jossigny

Pour Jossigny, le développement durable passe par la pérennisation de sa plaine agricole, espace ouvert remarquable au sein de Marne La Vallée : un espace de respiration.

C'est aussi protéger et restaurer les continuités écologiques pour créer une trame verte et bleue. Il faut veiller à la qualification des franges paysagères, entre l'habitat, activités économiques et activités agricoles et préserver les rus, Sainte Geneviève, ru des Gassets. L'urbanisation doit limiter la consommation d'espaces : renouvellement du centre bourg et optimisation du foncier à bâtir (dents creuses).

Développer ces objectifs est indispensable pour maintenir l'attractivité de la vie d'un village rural comme Jossigny.



**Tony SALVAGGIO,**  
Maire de Pontcarré

Le développement durable intègre pour moi, les contraintes de l'environnement et le fonctionnement de la société. Il doit équilibrer les besoins du présent, notamment des plus démunis, mais surtout, ne pas compromettre la capacité de répondre aux besoins des générations futures. Cela passe par une optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et par la prise de conscience généralisée sur le gaspillage des sociétés modernes habituées à puiser sans compter. Que ce soit dans la consommation de tous les jours, dans la gestion des déchets ou du gaspillage. Il nous faut également travailler à la préservation des écosystèmes.

Dans le cadre municipal, les actions engagées sont diverses. Sur une ressource importante comme l'eau potable, recherche des fuites sur les réseaux de distribution afin de réduire la perte et la consommation. Dans le cadre des déchets ménagers, continuer à améliorer le tri sélectif et augmenter le recyclage, combattre les dépôts sauvages par une meilleure information. Dans la gestion des espaces verts, se diriger vers le zéro-phyto. Intervenir en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge.

Ces actions doivent amener à faire comprendre la notion de durabilité qui est la cohérence entre nos besoins et les ressources globales de la Terre à long terme. Nous savons qu'elles ne sont pas inépuisables.



**Marcel OULÈS,**  
Maire de Chanteloup-en-Brie

La notion de développement durable ne peut s'entendre qu'au niveau d'actions menées pour lutter progressivement contre le réchauffement climatique. Plusieurs pistes peuvent être envisagées. En premier, l'innovation permettant par l'expérimentation et l'utilisation de nouveaux matériaux, d'écoconstruire. Il faut concevoir des bâtiments économes en énergie et en carbone afin de réduire la facture énergétique des habitants. Travailler à une meilleure ventilation de ces futurs logements et à de meilleures isolations thermiques. Améliorer l'acoustique pour lutter contre les bruits de voisinage. Il faut aussi favoriser les matériaux locaux pour raccourcir les circuits d'approvisionnement, en développant de nouvelles filières, bois, terre crue, autres. Penser au bien-être, à la santé des habitants en modifiant l'urbanisation, en travaillant sur des zones végétalisées qui ont une influence sur le dioxyde de carbone, en favorisant les transports collectifs propres, en créant de l'emploi local. Développer des politiques sportives, culturelles et les relations intergénérationnelles pour permettre à chacun de trouver sa place dans la ville de demain. Associer les habitants à l'aménagement de leurs lieux de vie.

À Chanteloup-en-Brie, nous avons déjà commencé à travailler en ce sens. La ZAC du Chêne Saint-Fiacre en est le témoin, avec la plupart des logements en BBC, des maisons dites « passive house » et des logements visant à se rapprocher du zéro carbone sur les trente années à venir.



**Laurent DELPECH,**  
Maire de Dampmart

Prendre en compte le développement durable, c'est avant tout respecter le futur de nos enfants.

Prendre conscience que de déguster des asperges en provenance du Chili n'est certainement pas bon pour notre planète, c'est aussi les denrées de saison, proches de nos habitations.

accepter de manger nos habitations.

Mais le développement durable, c'est aussi trouver toutes les solutions qui font de nos déchets une source d'énergie pour nos foyers comme par exemple la méthanisation qui est la transformation de nos déchets verts ou encore, de valoriser les boues des stations d'épuration grâce au SIAM. Mais c'est aussi l'isolation de nos maisons et bâtiments, l'autonomie électrique par la pose de panneaux solaires en remplacement de nos toitures. Plusieurs sujets sont actuellement à l'étude et, je l'espère, verront le jour rapidement. Le développement durable, ce sont aussi et surtout les circuits courts, limiter nos déplacements ou les faire de manière plus intelligente, c'est l'avènement du télétravail, de la visioconférence, des modes de déplacement qui répondent au besoin de nos concitoyens. Tous ces sujets sont désormais pris en compte par bon nombre d'élus. Marne et Gondoire, de par ses représentants, a à cœur de répondre à toutes ces questions pour un meilleur avenir commun.



**Jean TASSIN,**  
Maire de Gouvernes

Le développement durable est une nécessité qui permet de protéger l'avenir et de laisser à nos enfants un monde vivable. En ce qui concerne notre petite commune, nous ne pouvons apporter qu'une faible contribution. Nous

protégeons le site classé et le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, ce qui représente 70 % de notre territoire. Nous contribuons à l'oxygénation, nous sommes le poumon vert de notre communauté de Marne et Gondoire. Nous avons supprimé les produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries et des caniveaux. À cet effet, nous avons acquis une machine de désherbage mécanique qui travaille sur les caniveaux en pavés : nous avons refait les joints pour avoir un passage plus facile de la machine. Cette machine remplace les produits phytosanitaires et est plus rapide.



**Marc PINOTEAU,**  
Maire de Collégien

Le développement durable concerne l'ensemble de nos actions.

Par exemple, nous remplaçons les ampoules des écoles et lieux publics par des Led, des chaudières plus économiques ; quand on change des fenêtres ou que l'on construit des logements sociaux, on pense éco énergie.

À Collégien, les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés ; à la place, nous avons investi dans une désherbeuse à eau chaude, et les moutons tondent les espaces verts. À la cantine, les déchets sont maintenant traités dans un digesteur, et cela fournit de l'engrais pour les plantes. L'hiver, nous limitons le salage aux axes principaux et accès des écoles. Nous nous battons pour garder nos espaces verts, comme la vallée de la Brosse ou la Croix Blanche. Il faut pérenniser des espaces de promenade, des poumons de respiration.

Quant à notre Zac de Lamirault, elle est classée HQE. Ça a été difficile, ça nous a coûté beaucoup de discussions avec les architectes et les acheteurs. Après coup, les entreprises disent que c'est super.



**Thibaud GUILLEMET,**  
Maire de Thorigny-sur-Marne

Notre Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'est lancée dans un projet ambitieux de développement durable.

Fort de notre expérience avancée à Thorigny, je suis heureux de conduire ce dossier prioritaire et amener tous les acteurs à agir ensemble. On a souvent opposé le développement social, le développement économique et la protection de la nature. Tous les indicateurs sont dorénavant dans le rouge : la situation est sérieuse et il nous faut agir. La réponse doit venir de la coordination, de la proximité et du lien solidaire. Dans nos territoires, nous devons accompagner la transition énergétique, favoriser un meilleur maillage des transports publics, les modes doux, des solutions de logements pour tous, économes en énergie, repenser la gestion des déchets ménagers, soutenir la transformation de l'agriculture et de l'économie, permettant également d'offrir des emplois durables pour laisser à nos enfants de vraies perspectives d'avenir. Marne et Gondoire a de nombreux avantages que nous devons mettre en avant. Axe de travail essentiel, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil pertinent et à dimension humaine pour faire converger les énergies nécessaires à la protection des ressources naturelles.

Avec les habitants, les associations, les services des communes et de Marne et Gondoire, nous co-construisons un plan d'action concret dont les grands principes commencent à se dessiner. L'action, à la fois rapide, concertée et profonde, ne peut plus attendre et c'est cette volonté collective de porter les projets de développement durable et de transition énergétique que je souhaite continuer de défendre, au nom de notre intercommunalité



## La lutte contre le changement climatique

Le réchauffement climatique est la menace environnementale majeure de ces décennies. Il est la cause de la détérioration de la biodiversité et de l'écosystème.

Nous en avons eu un aperçu, avec la chaleur et la sécheresse de cet été. Le changement climatique, ce n'est pas « *demain, si on ne fait rien...* ». C'est déjà maintenant.

En un siècle, la température moyenne a augmenté de plus de 1°C, en France. La date des vendanges a avancé de trois semaines depuis 1945 ; la fonte des glaciers alpins s'emballe, le niveau des mers dans le monde s'est déjà élevé de 40 cm.

C'est donc bien un changement unique dans l'histoire humaine auquel nous assistons.

### 15,2°C en Marne et Gondoire

Si rien n'est fait, le territoire de Marne et Gondoire risque de connaître d'ici quelques dizaines d'années

une température annuelle moyenne de 15,2°, contre 10,9° actuellement... Soit davantage que la température moyenne annuelle des Baux de Provence aujourd'hui. Si rien n'est fait, le monde va connaître une série de crises extrêmement graves. Crise de la biodiversité : 40 à 70 % des espèces seront exposées à un risque accru de disparition si la température augmente de 3,5 degrés d'ici

à la fin de siècle. Crises liées aux catastrophes naturelles : elles ont déjà progressé de 46% entre 2000 et 2016. Crise agricole : aujourd'hui, 1° C de plus entraîne déjà une baisse de 6% des rendements en blé. Crise migratoire : si nous n'agissons pas, l'ONU prévoit un flux de 250 millions de réfugiés climatiques en 2050.

### Agir maintenant

Ce scénario n'est pas une fatalité. Car si nous agissons maintenant, de façon résolue, le réchauffement ne dépassera pas 1,5° en fin de siècle. Une telle hausse ne sera pas sans conséquence – mais restera gérable et supportable.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a déci-

dé d'agir avec la mise en place du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) visant à réduire les gaz à effet de serre, se préparer au changement climatique en cours, renforcer la sobriété énergétique, développer les énergies renouvelables et améliorer la qualité de l'air.

Afin de rester cohérent dans l'aménagement du territoire, les liaisons douces sont continuellement en-

représentant 63 points de recharge et 17 véhicules sont disponibles sur le territoire.

De nombreuses autres actions sur le territoire contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique : la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques, le développement de zones d'activités économiques plus responsables, la construction d'habitats plus écologiques, mais aussi la sensibilisation des plus jeunes aux problématiques environnementales ainsi que l'incitation à des modes de production et de consommation plus responsables.

## La date des vendanges a avancé de trois semaines

### Valeur ajoutée

- ✓ Protège les milieux et les ressources
- ✓ Stimule l'activité économique de la filière verte
- ✓ Propose des solutions alternatives au tout-voiture

tretenues mais aussi réaménagées afin de favoriser les modes « doux » (marche, vélo, etc.). Le schéma directeur des liaisons douces prévoit la création de nouveaux chemins pour relier plusieurs communes de l'intercommunalité entre elles et favoriser l'intermodalité avec le bus et le train. Il a également pour objectif de garantir l'accès aux équipements publics communautaires et d'intérêt général majeur et d'assurer la déserte des zones d'emploi et d'habitations denses, actuelles et en cours d'aménagement.

Depuis 2013, le développement des modes de transport plus respectueux de l'environnement est un des piliers forts pour l'intercommunalité. Le projet consiste au déploiement de stations d'écomobilité proposant trois services : la recharge pour véhicules électriques, la location de voitures électriques en libre-service, le covoiturage entre particuliers. Actuellement, 38 bornes d'écomobilité

## Les inondations coûtent cher aux communes et aux habitants

Routes coupées, coulées de boue, circulations interrompues... Les inondations ont encore frappé la Seine-et-Marne et notamment les communes de Marne et Gondoire en janvier 2018 et à certains endroits, à nouveau en juin. Lagny-sur-Marne, Pomponne, Dampmart, Thorigny-sur-Marne, Montévrain et Saint-Thibault-des-Vignes ont notamment été touchées. À Lagny-sur-Marne, la Ville a déclenché le plan communal de sauvegarde le 24 janvier 2018, cinq jours avant le pic de la crue. Les bas de Lagny étaient menacés par la montée des rus et de la Marne. « *Le plan de sauvegarde consiste à mobiliser les personnels, préparer des relogements et déclencher des astreintes pour aider les habitants 24 h/24* », indiquait la Ville.

Les rues situées près de la rivière ont peu à peu disparu sous l'eau en même temps que les passerelles installées pour permettre aux résidents d'accéder à leur domicile. Le paysage urbain est totalement dévasté par la crue.

### Tout est irrécupérable

Une habitante de l'avenue de Pallandt constate le désastre : « *Depuis jeudi 1er février, l'eau est montée et nous voilà maintenant avec 70 centimètres d'eau dans le salon ! Toutes nos affaires sont fichues. Les souvenirs, les cadeaux de mes enfants lorsqu'ils étaient petits, tout cela est irrécupérable.* »

### Du matériel à acheter, des routes à refaire

Dès le début de la crue, la mairie a déboursé 50 000 € pour acheter des passerelles supplémentaires. L'enveloppe la plus importante de la post-crue est dédiée aux routes. 200 000 € ont été budgétés. La mairie a dû également payer les heures supplémentaires des agents municipaux, qui ont travaillé 24h/24 pendant trois semaines, pour environ 50 000 €.

La mairie a dépensé 400 000 € pour trois semaines de crue. Une somme à trouver dans le budget municipal.



## L'été 2018 a battu des records de chaleur



Selon Météo France, l'été 2018 a battu des records de chaleur, avec une persistance quasi continue de températures supérieures aux valeurs saisonnières et une vague de chaleur exceptionnelle sur l'ensemble du pays du 24 juillet au 8 août.

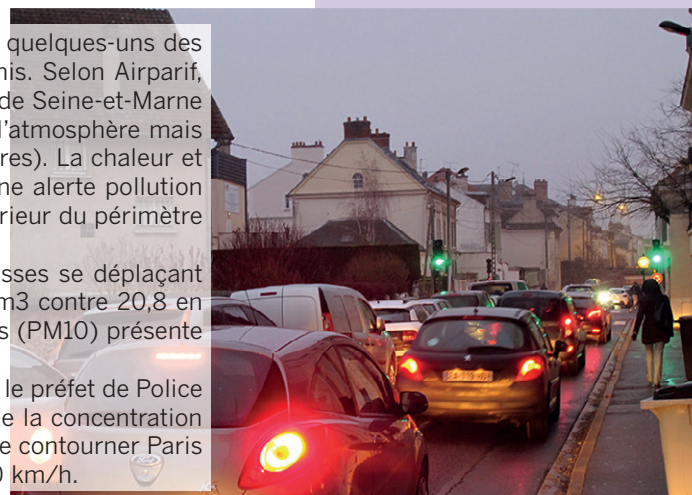
En effet, la température moyenne de 21,2 °C sur la France et sur la saison a été supérieure à la normale de 2 °C. L'été 2018 se classe ainsi au 2<sup>e</sup> rang des étés les plus chauds, loin derrière 2003 (+ 3,2 °C) mais devant 2017 (+1,5 °C). Toutes les régions ont été concernées. Les maximales ont dépassé 30 °C durant 26 jours à Paris-Montsouris, alors que la canicule n'avait duré que 21 jours en 2003.

## La Seine-et-Marne particulièrement exposée aux particules fines

Oxyde de carbone, oxyde de soufre, oxyde d'azote... ozone, dioxyde de soufre... ce sont quelques-uns des 60 polluants présents dans l'air auxquels les habitants de région parisienne sont soumis. Selon Airparif, l'organisme qui étudie l'évolution de ces polluants en Île-de-France, 33 % des habitants de Seine-et-Marne sont touchés par un excès d'ozone (O<sub>3</sub>). Ce polluant n'est pas directement émis dans l'atmosphère mais se forme par réaction chimique à partir d'autres polluants (oxyde d'azote et hydrocarbures). La chaleur et l'ensoleillement favorisent sa formation. Le 27 juillet 2018, la préfecture a déclenché une alerte pollution relative à ce polluant. Des limitations de vitesse et des restrictions de circulation à l'intérieur du périmètre de l'A86 ont été ordonnées.

La Seine-et-Marne est particulièrement touchée par l'excès de particules fines, les masses se déplaçant de Paris vers l'est. Ainsi en 2015, la concentration en Seine-et-Marne était de 26,3 µg/m<sup>3</sup> contre 20,8 en moyenne nationale. Selon les recommandations de l'OMS, la quantité de particules fines (PM<sub>10</sub>) présente dans l'air ne devrait pas dépasser 20 µg/m<sup>3</sup>/an.

Les particules fines PM<sub>10</sub> ont engendré plusieurs alertes pollution en 2018. Le 22 février, le préfet de Police ordonnait des mesures de restriction de circulation sur toute l'Île-de-France en raison de la concentration en particules fines PM<sub>10</sub>. Les véhicules en transit de plus de 3,5 tonnes étaient obligés de contourner Paris par la Francilienne. Les axes de circulation voyaient la vitesse maximum diminuée de 20 km/h.





## Le 21 février, parlons climat

Le 21 février, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire lance officiellement le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) auprès du grand public. L'intercommunalité souhaite saisir l'opportunité de cet exercice pour en faire une démarche porteuse, ambitieuse, innovante et participative. Pour lutter contre le réchauffement climatique, pour adapter le territoire à ce changement ; pour agir, et non subir. Tous les habitants sont conviés à une grande réunion le jeudi 21 février. Car il est temps d'agir. Ici et maintenant.

L'objectif de ce plan climat est simple : il s'agit d'élaborer un plan d'actions très concret pour faire face au plus vite

au changement climatique. Il faut non seulement réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi adapter le territoire au changement prévisible. La sobriété énergétique et la capacité des sols à stocker du CO2 doivent être renforcées et il faut développer, autant que possible, les nouvelles énergies. Avec une seule méthode : travailler avec chacun, pour coconstruire l'avenir.

### Élaborer un plan d'actions concret

Première étape : un diagnostic a été réalisé au regard du changement climatique. Ce dernier sera consul-

table en ligne à partir du 21 février au soir sur [www.marneetgondoire.fr](http://www.marneetgondoire.fr)

les habitants du territoire.

### L'avenir de nos enfants

Deuxième étape : ce diagnostic sera partagé avec tous les acteurs et les citoyens volontaires. Chacun pourra le commenter, le critiquer, l'enrichir, pour déterminer les grands enjeux en matière climatique.

Troisième étape : il faudra écrire le programme concret qui, sur la base de ces enjeux, permettra de faire face au changement climatique. Ce plan d'actions sera d'abord écrit par et pour tous

En décembre dernier, les entreprises et les associations ont été mobilisées. Les citoyens sont invités ce 21 février et pourront s'inscrire au Club Climat pour une série d'ateliers thématiques au cours desquels ils pourront débattre, imaginer, échanger et aboutir à des propositions portant sur le bâti, l'habitat, les transports, les déplacements, la consommation... L'objectif de cette démarche est construire un programme efficace, et dessiner autant notre avenir que celui de nos enfants.

#### Valeur ajoutée

- ✓ Réduit la facture énergétique
- ✓ Garantit la qualité de vie en matière de logement et de transports
- ✓ Agit pour notre santé avec un air plus sain
- ✓ Stimule l'activité économique







©Véronique Amon

## Le diagnostic pousse le territoire à l'action

Interview Julien-Rémi Simon, chargé de mission Plan Climat Air Énergie Territorial à Marne et Gondoire.

### Le diagnostic du territoire a été réalisé en 2018. Que dit-il ? Quels sont les points importants à retenir ?

Nous avons pu récolter de nombreuses informations concernant notre territoire. Ce qui a tout de suite attiré notre attention, c'est que le secteur résidentiel représente 37% de notre consommation d'énergie et 30% de nos émissions de gaz à effet de serre. Nous réfléchissons donc déjà aux actions efficaces pour réduire l'impact de ce secteur. Les transports ont aussi une grande part de responsabilité. Ce secteur représente 30% de la consommation d'énergie et 48% des émissions de gaz à effet de serre. Bien que ces émissions ne soient pas émises en intégralité par les habitants de Marne et Gondoire (présence de l'A4 et l'A104), il est nécessaire que le territoire poursuive sa dynamique de développement de solutions de mobilité plus propres : aire d'autopartage et de covoiturage, pistes cyclables, réseaux bornes électrique et hydrogène, etc.



### Comment s'articule le Plan Climat Énergie Territorial avec l'ensemble des compétences et partenaires de Marne et Gondoire ?

Le PCAET est une démarche transversale sur le territoire. Les actions qui seront issues de ce plan seront travaillées avec chaque commune ainsi que nos différents partenaires comme le SIAM, le SIETREM, etc. À Marne et Gondoire, tous les services sont aussi associés : environnement, urbanisme, mobilité, cadre de vie, etc. Ainsi un document comme le SCoT – Schéma de Cohérence Territorial – est élaboré de manière cohérente avec le PCAET.

### Quels sont les leviers pour atteindre les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial ?

Pour atteindre les objectifs il faudra une addition d'initiatives personnelles et d'actions collectives. Marne et Gondoire a donc un rôle important à jouer. À la fois pour promouvoir les alternatives locales qui faciliteront les initiatives personnelles (sensibilisation, circuit-court, mobilité propre...) mais aussi mener à bien certains projets d'envergure pour le territoire (récupération de chaleur, développement d'énergies renouvelables, isolation de bâtiment public, etc.)

#### PARLONS CLIMAT le 21 février à 19h

#### Centre culturel Le Moustier - 1, rue du Moustier à Thorigny-sur-Marne

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire organise une soirée de lancement en deux parties à destination du grand public :

#### 1ère partie : Spectacle "La bouteille à la mer"

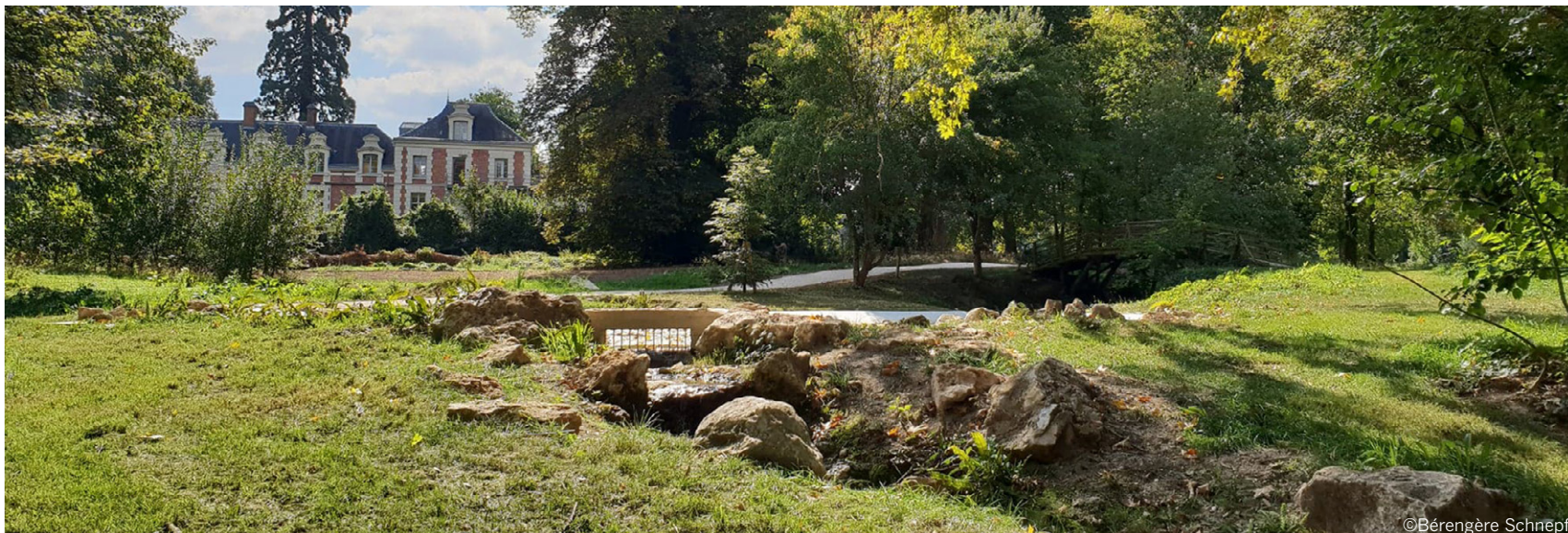
Par la compagnie 3 mètres 33. Tout public à partir de 7 ans

#### 2nde partie : Débat sur les enjeux climatiques et présentation de la démarche du Plan Climat Air Énergie de Marne et Gondoire

Thèmes abordés :

- Ce que veut dire le réchauffement climatique, très concrètement, pour le territoire de Marne et Gondoire ;
- Comment vous allez pouvoir contribuer à ce plan de long terme, de façon concrète ;
- Comment vous allez pouvoir agir pour la planète et notre qualité de vie.

**Le PCAET en vidéo ! Retrouvez la websérie « Mon agglo, késako ? » avec un tout nouvel épisode pour comprendre facilement le Plan Climat Air Énergie Territorial de Marne et Gondoire sur la page Facebook Marne et Gondoire Agglo et sur [www.marneetgondoire.fr](http://www.marneetgondoire.fr).**



©Bérengère Schnepf

## La préservation de la biodiversité, des milieux & des ressources

### La préservation des espaces naturels et agricoles

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire bénéficie d'un patrimoine naturel important et de grande qualité. Son territoire, composé de 34 % d'espaces naturels et forestiers, et 25 % d'espaces agricoles, forme une véritable mosaïque de milieux à hautes qualités paysagères et écologiques.

Depuis sa création, elle s'engage à préserver et valoriser ses milieux naturels et aquatiques dans le respect de la "trame verte et bleue" c'est-à-dire les liaisons qui permettent à la faune et la flore de se reproduire malgré la fragmentation des espaces. Ainsi, afin de veiller au bon fonctionnement des exploitations agricoles et des écosystèmes, la communauté d'agglomération s'est dotée en mars 2014, d'un Périmètre de Protection des Espaces

Agricoles et Naturels Périurbain (PPEANP), qui vise à établir une limite définie entre les espaces ouverts à l'urbanisation et les espaces à protéger par la mise en œuvre de son programme d'actions.

### La sensibilisation à la biodiversité et à la protection des espèces

Marne et Gondoire œuvre à une stratégie globale de préservation de la nature et de la biodiversité. Pour atteindre cette ambition et lui donner plus d'importance, elle a mis en place diverses actions au cours de ces dernières années dont notamment les ateliers de la biodiversité, un événement annuel qui expose une thématique autour de la biodiversité et dont le but est de sensibiliser les élus et les services techniques aux enjeux sur le territoire. Le rendez-vous de 2018 a

mis en lumière « la faune sauvage en ville », un sujet qui a permis de porter un autre regard sur les animaux sauvages dans les villes, de les apercevoir comme des écosystèmes connectés avec leurs environnements. La création d'un crapauduc entre le bois de Rentilly et le bassin du Gué Langlois à Bussy-Saint-Martin a quant à lui contribué à diminuer le taux de mortalité chez les crapauds, contraints

de traverser une voirie pendant leur période de migration pré et post nuptiale pour atteindre un bassin situé de l'autre côté de la route. Enfin, la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, a joué un

de ruisseaux affluents de la Marne, ces derniers dessinent le paysage et constituent un maillon essentiel des écosystèmes. Afin de les préserver et de veiller à garantir leur bon état écologique, la Communauté

d'Agglomération de Marne et Gondoire a engagé un diagnostic des ruisseaux du territoire : une étude qui permet de mettre en place des solutions visant à restaurer et améliorer le fonctionnement des cours d'eau. Plusieurs campagnes de relevés de données ont eu lieu au cours du printemps 2018 et près de 40 km de berges ont été parcourues à pied par une équipe d'hydraulicien, écologue et géomètre.



### Valeur ajoutée

- ✓ Préserve les espaces naturels et agricoles, véritables puits de carbone
- ✓ Promeut le principe de circuit court et d'agriculture respectueuse de l'environnement
- ✓ Lutte contre le risque d'inondation
  - ✓ Participe au bien-être et cadre de vie des habitants

rôle prépondérant dans la préservation des espèces et de la nature en Marne et Gondoire, puisque celle-ci fut l'une des premières collectivités à arrêter son utilisation dans ses espaces publics et naturels dès 2014, pour le remplacer par des produits et méthodes écoresponsables.

### La restauration, le suivi et le diagnostic des cours d'eau

La qualité de l'eau et la préservation de ses milieux aquatiques constituent un enjeu environnemental primordial pour l'agglomération. En effet, sillonnée par une douzaine

Au cours de l'année 2018, des travaux de restauration ont également visé le Ru du Rapinet, un ruisseau qui joue un rôle écologique dominant et qui assure la connexion entre la Marne et le Marais du Refuge, un site remarquable du territoire qui constitue un réservoir de biodiversité pour de nombreuses espèces aux habitats spécifiques. Les travaux ont démarré le 3 septembre dernier et ont consisté aux retraits des embâcles problématiques, d'élagage, abatage et de lutte contre les espèces invasives.



## Nos paysages sont une richesse et un atout

Trouver un juste équilibre entre le développement du territoire et la préservation du cadre de vie : une tâche subtile que Marne et Gondoire entend réussir.

Magali Berton, responsable du service Eau et Biodiversité à Marne et Gondoire, en détaille quelques facettes.

### Quels facteurs peuvent menacer l'équilibre écologique du territoire ?

Les mauvais comportements comme de jeter des déchets dans la nature, l'utilisation de produits phytosanitaires, les espèces invasives comme le frelon asiatique ou la renouée du Japon... tout ceci peut dégrader notre cadre de vie. À ceci, s'ajoute le changement climatique qu'on ne maîtrise pas.

L'aménagement urbain peut aussi constituer une menace s'il n'intègre pas la question de la biodiversité. Par exemple, quand on imperméabilise les sols, on perturbe le milieu naturel. Cela peut entraîner plus de ruissellement, de l'érosion des sols voire des inondations. Nos aménagements doivent tenir compte des éléments naturels du territoire.

### Comment prévenir ces risques ?

Au-delà de la préservation des espaces dans un Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP), Marne et Gondoire travaille à préserver les trames verte et bleue essentielles pour les espèces : elles se déplacent le long de ces liaisons pour se nourrir, se reproduire. Sans ces continuités écologiques, certaines espèces seraient en danger.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire intervient auprès des gestionnaires des communes. Tous les ans en septembre, élus et services techniques sont conviés aux Ateliers de la biodiversité. Des experts et d'autres communes exposent lors de ces conférences les moyens mis en place pour agir face à tel ou tel problème d'environnement. L'objectif est de faire prendre conscience qu'il est possible d'agir et de donner les clés pour le faire.

La direction de l'environnement de l'intercommunalité préconise des mesures à inclure sur les plans d'urbanisme. Par exemple, planter des haies plutôt que bâtir des murs, laisser de petits passages sous les clôtures, privilégier les haies champêtres avec plusieurs essences, ce qui attirera les



oiseaux, les papillons... Ces conseils sont aussi largement communiqués auprès des habitants et aménageurs.

### La communication est-elle importante ?

Oui, elle est essentielle. Une partie de notre travail consiste à faire changer le regard. Les espaces agricoles que nous protégeons doivent être considérés comme un espace productif et une chance pour notre cadre de vie, et non pas comme une réserve pour la ville. Nous avons la chance d'avoir des paysages intéressants pour la faune et la flore, des bosquets, des arbres, des haies, des mares... Cette diversité de paysages profite à tous, aux oiseaux mais aussi à tous les habitants de Marne et Gondoire.

### Vous réaménagez 3,5 km de berges de la Marne. Comment conciliez-vous promeneurs et nature ?

Le cheminement se fait sur le chemin de halage, sur lequel le public a d'ores-et-déjà la possibilité de se promener. Par endroits, les berges étaient très dégradées, voire dangereuses. Nous stabilisons les berges, soit par des techniques végétales, soit mixtes, pour notamment limiter l'érosion. L'aménagement, discuté avec les riverains, est conçu pour que la circulation soit fluide et un règlement s'appliquera à ces chemins. À Thorigny-sur-Marne et à Dampmart devant le Quincangrogne, les aménagements sont presque terminés. Du Quincangrogne jusqu'à la passerelle, sauf météo contraire, le chemin devrait ouvrir en avril 2019.

### Les espèces rares présentes dans le territoire de Marne et Gondoire :

Oiseaux : Gorgebleue, Râle d'eau, Rousserolle verderolle, Martin-pêcheur, Goéland cendré, Fauvette babillarde...  
Oiseaux de passage : Grues, Bécassine des marais...  
Libellules : Aeshne paisible, trois espèces de gomphes, Aeshne isocèle  
Flore : Potamogeton à feuilles cendrées



©OTMG, Stéphanie Marcoux

## La culture et le bien-vivre, des biens qui se partagent à Marne et Gondoire

La cohésion sociale et l'épanouissement individuel et collectif constituent l'un des trois piliers du développement durable. La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire œuvre pour renforcer l'égalité territoriale et sociale dans l'accès aux soins, à la culture et aux équipements et services de proximité.

### Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier : la culture à portée de tous

Marne et Gondoire œuvre pour favoriser l'accès à la culture à tous les habitants. Le Parc culturel de Rentilly-Michel Chartier est l'un des lieux de ce partage. D'abord rendez-vous de promenade, il est aussi le théâtre d'animations et de festivals qui jalonnent l'année.

Le Parc culturel propose au jeune public des spectacles et des ateliers comme Les p'tits philosophes, Un jour un conte, ou encore le festival Ritournelles... D'autres événements sont à vivre en famille : conférences, rencontres avec des artistes ou des auteurs, visites du domaine...

Le Parc culturel rassemble le grand public lors de trois festivals, dont l'accès est gratuit : en janvier, Frisson baroque réunit les amoureux de la musique baroque, en mai, PrinTemps de paroles met à l'honneur les arts de la rue, la danse, le théâtre, le cirque et la musique ; en octobre, Automne Jazz offre une place de choix au jazz.

### Des enfants des quartiers musiciens d'orchestre

Comment faire pratiquer la mu-

sique à des enfants dont les familles n'osent pas franchir la porte du conservatoire ?

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a répondu en intégrant le dispositif Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), en partenariat avec la Cité de la musique/Philharmonie de Paris. En 2018, une centaine d'enfants se sont initiés à la pratique d'un instrument et à la musique en orchestre. Ils se sont engagés pour trois ans.

Six communes de Marne et Gondoire participent à Démos : Bussy-Saint-Georges, Chalifert, Lagny-sur-Marne, Lesches, Montévrain et Thorigny-sur-Marne. La pratique est soutenue. En plus du travail personnel et en petite formation, les jeunes, encadrés à la fois par des musiciens professionnels et des référents sociaux, se regroupent en orchestre symphonique et donnent des concerts publics chaque année. Démos fait du bien aux enfants : la pratique de la musique développe l'écoute, l'attention, et leur apporte une meilleure estime de soi.

### Jardin partagé de Dampmart : le plaisir des choses simples

Faire la causette en repiquant des salades, semer, voir vos plantations pousser, récolter : des plaisirs dont vous pouvez profiter au jardin partagé de Dampmart. Ouvert en mai 2018, ce jardin de 300 m<sup>2</sup> est accessible à tous les habitants de Marne et Gondoire.

Pas besoin d'avoir la main verte :



©A/Concept

de nombreux amateurs sont prêts à partager leurs connaissances avec vous. La grainothèque est installée à proximité, dans la bibliothèque. Les amateurs de jardin peuvent partager leur graines, en déposer, se servir. Ici, pas de monnaie, on troque les graines !

### La santé, une valeur commune

Depuis 2017, la santé est une compétence de la communauté d'agglomération. Pour anticiper les départs en retraite des médecins du territoire, elle a décidé de créer une maison de santé intercommunale à Lagny, sur le site de l'ancien hôpital. La maison de santé pluriprofes-

sionnelle intégrera des médecins et professions para-médicales. Elle ouvrira en 2019.

### À l'écoute et à l'aide des plus démunis

Marne et Gondoire est aussi un territoire solidaire. Des hébergements pour des personnes fragiles (femmes victimes de violences...) sont disponibles dès cette année. L'agglomération aide aussi les personnes en difficulté financière à payer leur facture d'eau. À Orly Parc (Lagny-sur-Marne), la Maison des services au public aide toute personne dans ses démarches administratives.



## Moulin Russon, Maison de la Nature : deux lieux de transmission des patrimoines

Marianne Moinet, responsable du Moulin Russon et de la Maison de la Nature, et Arnaud Cottez expliquent la fonction de ces lieux où patrimoine et goût de la nature se cultivent.

### Quelle est la particularité du Moulin Russon ?

C'est un moulin du XVII<sup>e</sup> siècle et il produit encore de la farine !

### Comment se fait-il que ce moulin soit encore en activité ?

Il s'était arrêté dans les années 1920. En 2004, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire l'a réhabilité. La roue, les meules, tout fonctionne comme à l'époque. La roue à augets tourne grâce à la force de l'eau ; elle arrive en suivant la pente du terrain, avec la force acquise sur le terrain en dénivelé de 10 mètres.

### Quelle est votre mission au Moulin Russon ?

L'essence du projet est de transmettre ce qu'est ce patrimoine, donc d'accueillir du public. Nous faisons découvrir comment on produit la farine, le blé et sa culture, la transformation. De plus, notre situation au fond de la vallée de la Brosse est exceptionnelle, et nous l'utilisons pour sensibiliser au patrimoine naturel.

### Quelle équipe anime le moulin ?

Nous sommes deux personnes au Moulin, Arnaud Cottez et moi-même. Pour réaliser les animations, nous sommes devenus meuniers. En 2004,



nous sommes retournés à l'école et nous avons passé un certificat de qualification professionnelle « conducteur de moulin ». Une personne est en charge des plannings et du catalogue d'ateliers et les réservations sont gérées par l'Office du Tourisme de Marne et Gondoire.

### Qui visite le moulin ?

Nous avons reçu 16 000 visiteurs en 2018. À 80 %, ce sont des scolaires. Mais aussi, les parents des enfants, des grands-parents, des randonneurs...

### Vous animez des ateliers. Quels sont les plus demandés ?

La visite du moulin avec la fabrication de la farine est le plus apprécié. L'atelier de confection du pain est très suivi également. Ensuite, les activités concernant l'éducation à l'environnement : compostage, recyclage, papier recyclé...

### Vos ateliers évoluent-ils ?

Du fait de la création de la Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie, nous avons commencé à déplacer des animations du Moulin Russon à Ferrières-en-Brie. Ceci dégage des créneaux supplémentaires au moulin, et nous allons pouvoir élargir le public. Pour ces nouveaux publics, la façon d'aborder les thèmes du moulin sera différente. Les engrenages, les différents types de farine, comment manger local (le blé écrasé au moulin vient de Jossigny)... nous pourrions développer ces sujets.



### Un nouveau site, la Maison de la Nature

Marne et Gondoire a ouvert un deuxième lieu d'animation et d'éducation à l'environnement en 2018 : la Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie. Une deuxième équipe de deux personnes et des intervenants extérieurs animent le site.

En bordure de forêt, la Maison de la Nature est posée sur un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>. Le site est en cours d'aménagement : un jardin pédagogique va y ouvrir d'ici quelques mois. Il présentera plusieurs milieux propices à la faune : haie, jachère, mare...

Marne et Gondoire a signé une convention avec l'Agence des Espaces Verts, gestionnaire de la forêt de Ferrières. De ce fait, des animations nature sont proposées en forêt. Arbres, découverte des oiseaux et des animaux, lecture des empreintes... le terrain d'exploration est vaste.



## Économie et emploi

La notion de développement durable ne se limite pas à la question environnementale et sociale et doit aussi être pensée sous le prisme de l'économie qui occupe une place prééminente dans notre société de consommation.

La stratégie de développement économique de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'inscrit dans la recherche d'un équilibre entre les différentes composantes de la qualité environnementale et du dynamisme du territoire.

En permettant la réalisation de projets d'aménagement et le développement de l'économie locale tout en veillant à l'équilibre entre urbanisation, protection des paysages et des espaces naturels et agricoles, le SCoT définit un véritable projet d'aménagement et de développement durable. Il prend appui sur la vision qu'ont les élus locaux

porteurs de la démarche des évolutions et des enjeux du territoire à moyen et long terme.

treprise ou au développement d'activité, la création et l'animation d'un réseau de partenaires.

### Le SCoT, véritable projet d'aménagement et de développement durable

Marne et Gondoire s'efforce d'identifier et de corriger les déséquilibres en termes d'emploi sur le territoire et met en place différentes actions tel

#### Marne et Gondoire, acteur du développement économique

Plus de 11 000 chefs d'entreprise ont choisi de s'installer en Marne et Gondoire pour sa qualité de vie et sa situation géographique. Grands groupes, PME à fort développement international et artisans forment un tissu économique dense et varié.

La Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire participe à la création et à l'aménagement des nouvelles zones d'activités, à la requalification et au réaménagement des plus anciennes et assure l'entretien des espaces publics (voiries, espaces verts, mobilier, éclairage, signalétique) en tenant compte des problématiques rencontrées par les entreprises (déchets d'entreprises, stationnement, etc.)

L'intercommunalité impulse par ailleurs la cohésion des acteurs économiques du territoire en proposant des rencontres inter-entreprises thématiques, des ateliers de formation destinés aux entrepreneurs, une aide à la création d'en-

que le Bus de l'initiative dans le but de favoriser les synergies entre les acteurs de l'emploi et les habitants. Aller à la rencontre des demandeurs d'emploi et exposer les différents services proposés (aide à la création d'entreprise, présentation du réseau emploi et de ses acteurs, etc.) est une volonté profondément ancrée dans la politique menée par l'intercommunalité.

Soucieuse d'établir un environnement favorable à la création et à la reprise d'activités, la Com-

munauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a mis place une permanence destinée à

accompagner les actifs ayant un projet de création d'entreprise ou de reprise d'activités, ainsi que les jeunes entrepreneurs.

Cette prestation propose un accompagnement individuel personnalisé à tous les entrepreneurs, porteurs de projets ou jeunes entreprises de moins de 3 ans, habitant ou implantés sur le territoire.

### Une intercommunalité active pour favoriser une dynamique d'emploi

#### Valeur ajoutée

- ✓ Favorise l'équilibre social
- ✓ Préserve l'équilibre entre espaces naturels, agricoles et une urbanisation active
- ✓ Développe l'économie locale
- ✓ Favorise les modes de production et de consommation responsables



©Catherine ALLARY

## Vélo, bus, trains, partage de véhicules... Le bon moyen de locomotion au bon moment

Marne et Gondoire met en œuvre une politique de transports active. Elle veut à la fois ne laisser personne sans solution et faciliter l'adoption de moyens de déplacements non polluants.

Entretien avec Hadjer Guendouzi, chargée de mission Transport et déplacements à Marne et Gondoire.

### **Vous cherchez à faire adopter des modes de déplacement non polluants. Quelles sont vos priorités ?**

Notre point de départ, ce sont les besoins de déplacement des habitants de Marne et Gondoire, des besoins qui changent selon les jours. Nous cherchons à répondre au maximum à tous ces besoins. Et pour cela, il faut agir sur tous les modes de déplacement en même temps.

### **Quels sont les freins à lever pour que des personnes lâchent la voiture ?**

Pour qu'elles adoptent les bus, la fréquence est un facteur clé ; en ce qui concerne le vélo, l'aménagement des pistes cyclables, leur entretien et l'éclairage, sont primordiaux. Les coupures urbaines, comme l'autoroute A4, sont un obstacle. Une passerelle piétons qui relierait Ferrières-en-Brie et Bussy-Saint-Georges est à l'étude. La rénovation du pont en X entre Lagny et Pomponne facilitera aussi leurs déplacements.

### **Que fait Marne et Gondoire pour qu'il y ait davantage de bus ?**

Nous avons travaillé en 2017 et 2018 avec la Région dans le cadre du « Grand Paris des bus ». Nous avons mené des études sur les besoins de notre territoire et fait remonter les observations des habitants. Les bus à Marne et Gondoire doivent rabattre les gens vers les gares RER (Bussy-Saint-Georges, Val d'Europe, Torcy) et la ligne P SNCF (Lagny-Thorigny-Pomponne). Il faut à la fois être efficace, rapide, et desservir un maximum de personnes. La ligne de bus Pep's N°42, la plus fréquentée du réseau, s'est étoffée en 2018 : elle offre plus de fréquence et plus d'amplitude horaire. En journée dans la semaine, il y a un bus toutes les 15 minutes. La ligne 43 a également plus de fréquence (un bus toute les 10 minutes en semaine) et d'amplitude. Depuis janvier 2019, la ligne interurbaine 37 est passée en double sens.

De plus, nous avons développé 21 circuits de transport à la demande et un site internet dédié. Ils complètent les zones blanches et les horaires non desservis par les lignes régulières.



### **Quid des trains ?**

Marne et Gondoire est partie prenante avec la RATP et la SNCF pour qu'elles renforcent l'offre : nouveaux matériels, horaires, aménagement des gares à l'exemple de celle de Bussy-Saint-Georges, où les travaux sont en cours. Le 27 novembre 2018, le nouvel accès à la gare RER a ouvert à Bussy Saint-Georges.

### **Quelles actions menez-vous pour que le vélo se développe ?**

En 2015, Marne et Gondoire a adopté un plan d'action vélo sur neuf ans. Il comprend 6,5 M € d'investissement dans 45 km de pistes cyclables. À la Maison des mobilités, 4 rue du Chemin de fer à Lagny, toute personne peut s'informer sur les modes de déplacement les plus appropriés en fonction de ses besoins.

Le prêt de vélos fonctionne très bien : nous avons enregistré 3 312 prêts entre janvier et octobre 2018 sur les 3 sites. Nous proposons également 4 vélos électriques que nous prêtons de 3 à 7 jours pour tester. Enfin, les vélos sont sécurisés dans les stations Véligo, à Val d'Europe et bientôt à la gare de Bussy-Saint-Georges. Un projet Véligo est à l'étude en gare de Lagny-Thorigny-Pomponne.

### **Investissez-vous dans les voitures électriques ou l'auto-partage ?**

Marne et Gondoire a aménagé 38 stations d'écomobilité. On y trouve des voitures électriques en libre-service (17 véhicules), des bornes électriques, et l'accès au covoiturage. En exploitation depuis deux ans, les stations commencent à bien fonctionner. Interrogés, les usagers se déclarent contents de ces services qui répondent à leurs besoins de déplacement et qui leur coûtent moins cher que d'avoir une voiture à eux.

### **Les + pour les habitants**

- Se déplacer plus facilement sans sa voiture
- Tester de nouveaux modes
- Faire des économies
- Entretenir sa santé
- Moins de pollution, moins de bruit



# Logement : rénovation, performance et équilibre

## Marne et Gondoire facilite les travaux de rénovation énergétique des logements

En novembre 2018, les élus de Marne et Gondoire ont voté une mesure qui aidera les ménages à rendre leur logement plus performant en consommation d'énergie. Ils ont validé l'exonération totale de la part intercommunale de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant cinq ans. Cette mesure vise les logements achevés avant le 1er janvier 1989 qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

## Logements sociaux : les mêmes règles pour tous et partout dans Marne et Gondoire

C'est une première en Seine-et-Marne. En avril 2018, tous les acteurs de Marne et Gondoire liés au logement social se sont mis d'accord pour appliquer les mêmes règles d'attribution des logements. Tous les demandeurs seront sur un pied d'égalité.

La commission intercommunale d'attribution réunira autour d'une même table les bailleurs sociaux, les mairies, l'intercommunalité, les associa-

tions de locataires et l'Etat. Le résultat attendu est de favoriser la mixité sociale au sein des quartiers et surtout de ne pas reproduire les ghettos que de nombreuses villes ont pu connaître.

Marne et Gondoire veut répartir des logements sociaux dans différents secteurs des communes. L'objectif est également de mélanger la typologie des locataires. Un exemple : Orly Parc (Lagny-sur-Marne) est habité par de nombreuses familles monoparentales. Pour rayer l'image de ghetto de ce quartier, il est nécessaire d'y faire vivre ensemble des familles, des seniors et des jeunes.

Cette décision a été votée à l'unanimité par les maires de Marne et Gondoire.

## La maison du projet à Lagny-sur-Marne

Que va devenir le site de l'ancien hôpital Saint-Jean à Lagny-sur-Marne ?

Pour le savoir, une petite visite à la maison du projet s'impose. Le lieu a récemment ouvert ses portes en bordure du site, au 45 avenue du Général Leclerc. À l'intérieur, une maquette XXL donne en un clin d'œil la vision de ce futur quartier où logements et espaces verts prendront place. 430 logements seront construits dans les deux premières phases du chantier. Le pôle santé, intégré à l'aménagement du parc Saint-Jean, est en cours de construction. Il accueillera une maison de santé pluridisciplinaire (17 praticiens), un centre d'imagerie médicale et un laboratoire d'analyses.

## Le Sycomore, un écoquartier en forêt à Bussy-Saint-Georges

259 logements vont se bâtir au Sycomore, l'écoquartier de Bussy-Saint-Georges. Espaces naturels, santé, bien-être, qualité de services matériels et immatériels, exemplarité environnementale et éco-construction : ce programme construit autour d'espaces boisés joue la carte des nouveaux habitats.

L'usage du vélo sera encouragé (coursives, ateliers de réparation, conciergerie), des jardins

partagés créés, et ces nouvelles pratiques seront évaluées avec les habitants. L'architecture ouvre les logements sur les paysages, et les bâtiments seront enveloppés de bois.

## Un cœur agro urbain dans l'écoquartier de Montévrain

20 hectares des 153 hectares de l'écoquartier de Montévrain constituent le « cœur agro urbain » de ce nouveau territoire urbanisé. Maraîchage et jardins familiaux seront installés dans cette zone. Une ferme pédagogique s'y implantera également ainsi qu'un lieu pour venir prendre les paniers de l'Amap. Ainsi, les habitants de ce quartier qui comptera à terme 3 000 logements vont profiter d'un approvisionnement en fruits et légumes bio en circuit court, accessible à pied ou à vélo, via les multiples voies de circulation douce qui jalonnent l'écoquartier.

Cet immense potager à ciel ouvert complètera les moyens locaux déjà disponibles, comme la Cueillette du Plessis, implantée non loin, à Chanteloup-en-Brie.

### Valeur ajoutée

- ✓ Favorise l'équilibre social
- ✓ Préserve l'équilibre entre espaces naturels, agricoles et une urbanisation active
- ✓ Développe l'économie locale
- ✓ Favorise les modes de production et de consommation responsables







©EpaMarne

## Montévrain : la Maison de l'écoquartier fait le lien

Un quartier de plus de 3 000 logements, bureaux, commerces et services sort de terre : l'écoquartier de Montévrain se construit au sud de la commune, entre le RER Val d'Europe, l'hôpital de Jossigny et le bourg de Montévrain. Ouverte en 2017 au 36 allée de Dublin, la Maison de l'écoquartier est à l'écoute et crée le lien entre les habitants.

Nina Lemahieu, urbaniste, chargée de mission EpaMarne, l'anime.

### Quel est le rôle de la Maison de l'écoquartier ?

Nous accueillons les habitants : ils viennent ici se renseigner, poser des questions, exprimer ce qu'ils souhaitent pour ce quartier qui est encore en cours de construction.

### Y a-t-il des rendez-vous fixes ?

Nous proposons plusieurs grands rendez-vous annuels, en alternant ciné-débat, rendez-vous citoyens et visites hors les murs pour découvrir le quartier. Ainsi le 23 janvier, un film sur le minimalisme et la réduction des déchets a été projeté pour ouvrir le débat sur la surconsommation dans nos sociétés contemporaines.



©La Marne

Nous concentrons nos événements sur le développement durable parce que nous nous inscrivons dans un quartier soucieux de l'environnement.

### Quelles autres animations proposez-vous ?

C'est un quartier récent, la plupart des habitants travaillent ailleurs, ils ne se connaissent pas beaucoup. Nous essayons de les faire se rencontrer et de leur donner la parole. Par exemple, nous organisons des sorties découverte de la faune et la flore, des actions de pédagogie autour du ramassage des déchets, des mises à disposition de livres en partenariat avec la médiathèque, des ateliers de fabrication de produits naturels ou de nichoirs à oiseaux...

Nous travaillons avec un groupe d'habitants sur le devenir de la Maison afin d'identifier comment nous pouvons pérenniser certains services.

La Maison de l'écoquartier présente des panneaux d'exposition sur le quartier et dispose d'une ludothèque.

### Les plus jeunes sont-ils concernés ?

Nous essayons de toucher tous les publics et organisons par exemple des animations avec les centres de loisirs autour d'événements nationaux comme les Parking days.

### L'écoquartier en bref

Un quartier mixte composé de logements, bureaux, commerces et espaces publics, d'une superficie de 153 hectares.

Le quartier s'articulera à terme autour d'un espace vert central et d'une exploitation maraîchère biologique de 19 hectares.

Des circulations douces favoriseront les déplacements piétons et cyclistes.

Des équipements publics de proximité se construisent : écoles, salle de sport, collège en construction, lycée à venir, etc.

Des bornes d'apport volontaire de déchets sont installées dans les rues et remplacent les locaux poubelles des particuliers.

Les espèces végétales locales sont privilégiées dans les parcs et jardins.

L'écoquartier de Montévrain a été labellisé étape 3 du label national des Ecoquartiers (bâtiments livrés ou en cours de livraison) en décembre 2018.

# Sentinelles du développement durable

Apiculteurs, artistes, entrepreneur ou photographe : chacun à sa façon, ils sont observateurs ou engagés dans le développement durable à Marne et Gondoire. Ils nous font partager leur perception.

## Abeilles et Miel, la miellerie de Lagny

Le miel, Rémi et Nicolas Martin sont tombés dedans petits, quand leur grand-père laissait un apiculteur poser ses ruches dans le verger familial. Il y a six ans, les deux frères, qui ont par ailleurs un métier, décident de s'y mettre. Petit à petit, leur élevage croit. 120 ruches à présent et chaque année des prix pour un de leurs miels de terroir. « *Nous faisons déguster, et les gens sont surpris. Ils nous disent qu'ils retrouvent des goûts qu'ils n'ont pas sentis depuis longtemps. Des couleurs, des textures aussi.* » La miellerie produit sept variétés (miels de printemps, d'été, d'acacia, miel de châtaigneraie en Ardèche...) et 17 miels aux différences subtiles selon les lieux où sont posées les ruches. « *Les récompenses que nous obtenons sont le fruit de notre travail mais c'est aussi grâce à la biodiversité du territoire. Les mairies font des efforts, les personnels du paysage qui installent des plantes mellifères, des prairies fleuries, qui taillent les tilleuls au bon moment... Ce sont de bonnes forces qui s'allient.* »  
[www.abeilles-miel.com](http://www.abeilles-miel.com)



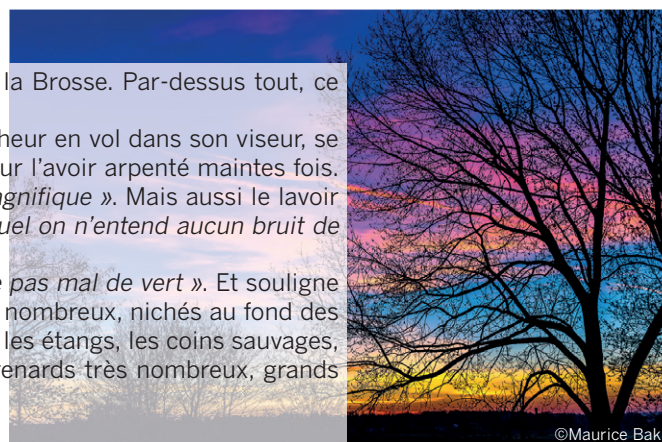
## Artiste et plasticienne, Theodora Lesage joue la récup pour faire du beau



Theodora Lesage l'avoue : depuis toujours, elle récupère. « *Quand j'étais petite, c'était les objets métalliques... Au cas où.* » L'artiste a grandi mais elle continue de récupérer et de transformer les objets, les matériaux. Elle affectionne le papier journal : il est la matière première de tableaux en papier mâché, de sculptures montées autour d'une armature en grillage. Elle en recouvre des têtes de poupées, elle les colle sur des meubles avant de les recouvrir de couleurs. Les encombrants sortis dans la rue sont une autre ressource passionnante pour cette touche-à-tout. Elle y trouve des choses incroyables : des objets en plexi des pharmacies qui deviennent des socles de sculptures, jusqu'aux meubles presque neufs (ou pas), elle fait feu de tout bois. « *Les trucs répétitifs c'est pas pour moi* », affirme l'artiste qui sait travailler de la peau de tomate séchée, comme une vieille chaise qu'elle transforme totalement... pour s'amuser.  
[www.artmajeur.com/theodoralessage](http://www.artmajeur.com/theodoralessage)

## Encore pas mal de vert

Maurice Bakri est photographe. Depuis une vingtaine d'années, il vit près de la vallée de la Brosse. Par-dessus tout, ce globe-trotter aime la nature et les animaux. Son métier, c'est regarder, guetter la bonne lumière, patienter pour attraper un martin-pêcheur en vol dans son viseur, se lever tôt pour croiser un cerf en forêt. Il connaît bien le territoire de Marne et Gondoire pour l'avoir arpenté maintes fois. Ses coins préférés ? Chalifert, où toute une partie de l'habitat est près de l'eau, « *c'est magnifique* ». Mais aussi le lavoir près de Bussy-Saint-Martin, ou la vallée de la Brosse, avec son chemin pédestre « *sur lequel on n'entend aucun bruit de voiture, et avec un paysage diversifié* ». Plus il a d'espace, plus il est content. A Marne et Gondoire, il trouve que « *l'urbanisation a été assez bien managée, il y a encore pas mal de vert* ». Et souligne le contraste entre les plaines agricoles, pas très passionnantes à ses yeux, et les ruisseaux nombreux, nichés au fond des vallons. « *Ils relèvent le paysage, la nature y est plus riche.* » Les forêts, comme à Ferrières, les étangs, les coins sauvages, il en égrène les noms, évoquant au fur et à mesure la faune qu'il croise, grives, faisans, renards très nombreux, grands ducs... Des rencontres qui font son bonheur.  
[mauricebakri.myportfolio.com](http://mauricebakri.myportfolio.com)



## Si tout le monde agit, on peut faire quelque chose

François Irlinger, directeur général de l'entreprise Microcertec, une société de mécanique de précision installée à Collégien, n'est pas totalement optimiste sur l'avenir de la planète. Néanmoins, il croit devoir agir et met en place des actions au sein de son entreprise. Sa société a investi dans l'éclairage Led et dans un équipement pour recycler l'eau ; il a fait des recherches sur les puits canadiens et envisage d'équiper son bâtiment de panneaux solaires. Sa réflexion porte aussi sur les process de fabrication : des ébauches optimisées pour limiter les pertes à la fabrication, des machines performantes... A tous les niveaux, il cherche comment éviter les consommations inutiles, que ce soit l'eau, l'électricité ou les matières premières qu'il travaille. « *Quand nous optimisons les moyens de production, cela a une répercussion sur le développement durable* », argumente-t-il. Il souhaite des actions plus larges et partagées : « *Nous aimerions convaincre la communauté d'agglomération de mettre en place un tri sélectif au niveau des entreprises. Les moyens existent, il faut les organiser.* » Présent à la réunion organisée par Marne et Gondoire sur le Plan Climat Air Energie territorial, il estime que « *c'est un point de départ. Mais il faut faire beaucoup plus.* »  
<http://www.microcertec.com>

# Innover pour demain

Les techniques évoluent. Elles rendent possible aujourd'hui ce qui ne l'était pas hier. Elles rendent intéressantes des actions qui ne l'étaient pas auparavant. L'intercommunalité puise donc son inspiration dans les innovations, dans les nouveautés. Voici trois exemples de projets étudiés par Marne et Gondoire.

## Quand les déchets deviennent de la matière première : vers la création de « gaz vert »



Si nous avons pour habitude de trier nos déchets afin de faciliter le recyclage, nos déchets ménagers ont d'autres vertus. De nos déchets alimentaires et de nos déchets végétaux, nous faisons parfois un compost ménager. À plus grande échelle, les bio-déchets peuvent permettre en se décomposant de générer du gaz (méthane) qui peut être soit réinjecté dans le réseau soit être utilisé directement.

{La loi Transition Énergétique demande aux collectivités de valoriser les biodéchets d'ici 2025 de manière indépendante des ordures ménagères}

Le même procédé existe à partir des eaux usées, celles que nous rejetons lorsque nous lavons la vaisselle ou que nous tirons la chasse d'eau. En nettoyant l'eau, « des boues d'épuration » sont séparées de l'eau épurée (propre et conforme, elle peut alors être rejetée dans le milieu naturel). « Les boues » peuvent alors être utilisées pour créer du « gaz vert ». Une réflexion est aussi menée, en attente d'évolution législative, pour la réutilisation de l'eau épurée ce qui pourrait permettre d'économiser de l'eau potable. Bien que la loi ne le permette pas encore en France (contrairement à d'autres pays européens), il est même possible techniquement de mélanger les bio-déchets et les eaux usées pour créer du méthane.

L'agglomération étudie donc la création de « gaz vert » avec les syndicats techniques (SIAM et SIETREM).

## Quand la récupération de chaleur devient possible

Là encore, les évolutions technologiques permettent de nouvelles réflexions. Les déchets deviennent une source d'énergie. On peut aujourd'hui, dans un immeuble, récupérer la chaleur des eaux usées pour participer au chauffage ou bien chauffer un bâtiment à partir de serveurs informatiques. Ces solutions sont transposables à plus grande échelle.

Le territoire de Marne et Gondoire abrite les fours (unités de valorisation énergétique) qui permettent l'incinération des ordures ménagères et des boues d'épuration. La chaleur dégagée peut être utilisée pour alimenter un réseau de chaleur qui alimenterait une partie du territoire. Les déchets passés par la méthanisation (récupération du gaz vert) sont évidemment valorisables énergétiquement.

D'un côté, grâce aux déchets, l'agglomération pourrait créer du gaz vert et de l'autre permettre de réaliser des économies d'énergie grâce à un réseau de chaleur.



## Capter le CO2 et les microparticules de l'air



Nous produisons trop de CO2. Cela participe au réchauffement climatique. Notre mode de vie crée aussi des microparticules, bien connues pour être nocives pour la santé. Hier, seule la nature permettait de capter une partie de ces particules et/microparticules. Aujourd'hui, les scientifiques ont réussi, grâce à une sélection d'espèces, à créer des puits pour absorber le CO2. Évidemment, cela ne remplacera jamais les espaces verts. Par contre, cela peut être utile dans les espaces urbains afin d'améliorer la qualité de l'air. Marne et Gondoire souhaite donc étudier ce type de solution.

# Les rendez-vous

MARNE & GONDOIRE

PLAN  
CLIMAT/AIR  
ENERGIE  
TERRITORIAL  
MARNE&GONDOIRE

PARLONS  
CLIMAT

1<sup>RE</sup> PARTIE / SPECTACLE  
"LA BOUTEILLE À LA MER"  
Par la compagnie 3 mètres 33  
Tout public à partir de 7 ans

2<sup>ME</sup> PARTIE / DÉBAT  
Débat sur les enjeux climatiques  
et présentation de la démarche  
PCAET de Marne et Gondoire

CENTRE CULTUREL LE MOUSTIER  
1 RUE DU MOUSTIER  
77400 THORIGNY-SUR-MARNE

JEU  
21  
FÉV.  
2019  
À 19H

## Soirée - Parlons climat

Jeu 21 février à 19h

Centre culturel

Le Moustier - Thorigny-sur-Marne

Soirée grand public sur la thématique du réchauffement climatique, spectacle, débat et présentation du Plan Climat Air Énergie Territorial sont au programme.

## Journée portes ouvertes

Mercredi 13 mars

Maison de la Nature  
Ferrières-en-Brie

Journée portes ouvertes à la Maison de la Nature pour les familles sur la thématique du climat (divers ateliers, lecture théâtrale, exposition des fresques réalisées par les centres de loisirs, etc.)

## Atelier citoyen « club climat »

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier - Bussy-Saint-Martin

Jeu 14 mars de 19h à 21h

Présentation du diagnostic du territoire et ateliers de stratégie pour le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Les 16, 23, 28 mars

et les 4 et 11 juin de 19h à 21h

Élaboration du plan d'action du Plan Climat Air Énergie Territorial

## Festival « La beau(on)té sauvera le monde »

Mai

Lagny-sur-Marne

Résolument optimiste et positif, ce festival a pour ambition de mettre en avant celles et ceux qui œuvrent pour une société plus solidaire dans un monde meilleur et plus durable. Tables rondes, projections de films suivies de débat, expositions de photos, dédicaces de livres, rencontres avec les associations et ONG, concert, animations de rue... la ville, ses commerçants, ses associations, ses écoliers, ses services vibreront durant trois jours au rythme du festival.

## Journée Découverte de l'agriculture

18 mai

Dans les fermes  
de Marne et Gondoire

Chaque année, plusieurs fermes de Marne et Gondoire participent aux journées découverte de l'agriculture. Initiées en 2007, ces journées permettent au public de rencontrer les agriculteurs.

## PrinTemps de paroles 16ème édition

Du 20 au 26 mai

Dans les communes de Marne et Gondoire

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier - Bussy-Saint-Martin  
Des communes de Marne et Gondoire aux pelouses du Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier, les artistes, comédiens, musiciens, danseurs, acrobates ou circassiens attendent le public avec joie, bonne humeur, émotions, grands frissons, rires et autres bonnes surprises !

## Marathon de Marne et Gondoire

9 juin

Communes de Marne et Gondoire

En équipe ou en individuel, traversez le territoire champêtre de Marne et Gondoire.

## Fête de la Marne

Samedi 22 et dimanche 23 juin

Lagny-sur-Marne

La Marne fait son show! Animations et artistes vous émerveillent durant tout un week-end. Un rendez-vous à ne pas manquer.

## Rando Méli-Mélo

29 septembre

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier - Bussy-Saint-Martin

Une journée sportive ouverte à tous pour goûter au plaisir de la randonnée pédestre, découvrir des saveurs locales et s'adonner à des jeux et activités variées. Des randonnées classiques (6, 12, 17 et 25 km), des Rando-Santé®, des marches Audax®, de la marche nordique ou encore un circuit d'initiation au geocaching seront ainsi proposés.

## Journées des plantes & Art du jardin

Du 5 au 6 octobre

Château de Jossigny

Le cadre enchanteur du château de Jossigny accueille la quatrième Fête d'Automne des Journées des Plantes & Art du jardin. L'ensemble architectural du château et son environnement bucolique en font un théâtre de verdure propice à l'accueil de cette fête élégante et privilégiée où plantes, fleurs, vieilles pierres et ornements se côtoient magnifiquement.

## « Tout au long de l'année »

### Balade Ornitho

Moulin Russon - Bussy-Saint-Georges

Cette promenade autour du moulin vous entraînera à travers un environnement remarquable et préservé pour observer un peuple à plumes jusque-là insoupçonné ! Un moment d'émerveillement pour partir à la rencontre d'oiseaux nicheurs ou migrateurs.

### Ateliers autour du développement durable, écologie

Moulin Russon - Bussy-Saint-Georges

Maison de la nature - Ferrières-en-Brie

Découvrez de nombreux ateliers enfants sur les thématiques du développement durable, de l'écologie, l'apiculture, les animaux, la nature et recyclage tout le long de l'année.

### La découverte de l'apiculture

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier - Bussy-Saint-Martin

Moulin Russon - Bussy-Saint-Georges

Maison de la nature - Ferrières-en-Brie

Parc du Mont Evrin - Montévrain

L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, en partenariat avec des apiculteurs, propose des demi-journées de découverte de l'apiculture d'avril à fin septembre pour les enfants et les adultes.

Retrouvez toutes les dates de ces événements sur  
[www.marneetgondoire-tourisme.fr](http://www.marneetgondoire-tourisme.fr)